

LEKHA

DODI

Yéchivat TORAT H'AÏM 31, Ave Hneri BARBUSSE 06100 NICE - 04 93
51 43 63

PARACHAT VAYEH'I
14 TEVET 5766 / 14 JANVIER 2006

Hadlakat Nérot Sortie de Chabbat
16h58 18h06

Réflexion sur la Paracha

Zoh'réni Na - זכרני נא

Notre journée, notre vie en général, est accompagnée de chants et musiques. Chaque individu a son type de musique préférée. Cette musique qui l'apaise, le rend joyeux etc. Chacun a sa raison d'écouter de la musique, comme chacun a sa musique. La musique est une science très profonde et très proche de l'individu. On pourrait longuement traité de ce sujet mais là n'est pas le débat. Je voudrais m'arrêter sur un phénomène qu'on peut facilement constater : les chants que nous chantons ne sont pas toujours adaptés aux situations dans lesquelles nous nous trouvons. Ce phénomène est particulièrement ressenti dans les chants appelés aujourd'hui "h'assidiques". Ces chants qui sont souvent accompagnés d'un rythme très mouvementé, sont chantés dans les différentes festivités tel les mariages et *bar-mitsva*. Cependant voilà que ces chants sont composés à partir de textes bibliques et talmudiques ou tirés des passages de nos prières. Le contenu du chant représente donc une certaine dimension, or le lieu ou l'évènement où il est chanté n'est pas toujours en adéquation avec le contenu. C'est catastrophique ! N'avez-vous jamais entendu dans une ambiance très "chaude" chanter *Machiah*... Il est clair que nombreux sont ceux qui ne comprennent pas le sens contenu dans le chant, c'est surtout le rythme qui nous intéresse. Mais là est bien tout le problème : comment peut-on chanter un chant, qui plus est en hébreu !, sans comprendre ce qu'on dit ? Nous avons un exemple dans notre paracha : *zoh'réni na véh'azkéni na ah' apaam*.

De quoi s'agit-il ? Qui l'a prononcé ? Notre paracha nous raconte, qu'avant de mourir, *Yaacov* bénit ses fils. Ses bénédictions sont ciblées. A chacun sa *bérah'a*. Une *bérah'a* ce n'est pas un souhait générique mais c'est quelque chose de très particulier parce que très individuel.

LE MOT du RAV

" REFUSER L'INFLUENCE "

(Berechit 48-20) : "Il les bénit en ce jour, et il dit : Par toi (*Yossef HaTzadikk*), Israël bénira en ces termes : "Hachem te fasse devenir comme Ephraïm et Ménaché""

C'est par ce verset que les parents et les grands-parents bénissent leurs enfants et petits-enfants, après leurs avoir embrassé la main. Quelle est la particularité de cette bénédiction ? *Yossef HaTzadikk* est arrivé en Egypte à l'âge de 17 ans. Il y est mort à 110 ans. Après avoir subi les épreuves de la provocation de la femme de Potifar et d'un emprisonnement de 12 ans, il est nommé par Pharaon vice-roi d'Egypte. Il est alors confronté à l'épreuve de la gloire, des honneurs et de la tentation de l'assimilation.

Mais *Yossef HaTzadikk* va conserver précieusement tous les enseignements de son père *Yaacov Avinou*. Plus encore, il va éduquer ses enfants nés en Egypte, en conformité totale avec l'enseignement de son père *Yaacov Avinou*, malgré ses responsabilités très importantes et malgré le fait qu'il soit seul dans un milieu totalement Egyptien et royal.

Puis, une fois réunis, le grand-père d'Ephraïm et Ménaché prendra la relève, jusqu'à son dernier souffle. Ephraïm et Ménaché vont à leur tour être confrontés à l'épreuve, celle de l'ingratitude de Pharaon et de l'Egypte, qui veut ignorer délibérément tout le bien que leur avait apporté *Yossef HaTzaddik* en le sauvant de la famine.

Oui, il nous faut suivre l'exemple de *Yossef* et de ses fils restant **fidèles à leur foi, ne se laissant pas séduire par les facilités offertes par des postes prestigieux et par la culture Egyptienne.**

Yossef HaTzaddik, jusqu'au bout, va repousser l'influence de la culture Egyptienne, tout en lui appo

RAV Moché MERGUI chalita
ROCH HA-YECHIVAH

פרשת ויחי

Yaacov connaît très bien ses fils, il adaptera la *bérah'a* a chacun de ses enfants. Il les connaît tellement bien qu'il arrive à percevoir à travers eux (certes par le biais de la prophétie également...) ce qui adviendra d'eux dans les temps futurs. Tout ceci est largement détaillé et longuement expliqué dans le commentaire de Rachi au chapitre 49 versets 1 à 28.

Du verset 16 à 18 on peut lire la *bérah'a* de *Yaacov* faite à son fils *Dan*. Selon une première explication de *Rachi* il faut lire ces versets en les rattachant à *Chimchon* שמשון descendant de *Dan*. On peut découvrir son histoire dans le livre des Juges - *Choftim* chapitres 13 à 17. On pourra lire comment *Chimchon* sera juge et dirigeant du peuple d'Israël 20 ans durant. Cependant *Chimchon* a une particularité : il est *nazir* et doit laisser pousser ses cheveux. Il est également doté d'une force surnaturelle et combat les *Pélichtim*. Sa femme, *Dalila*, le harcèle pour connaître le secret de sa puissance. *Chimchon* finit par céder et lui en dévoile le secret. Elle le dénonce aux *Pélichtim* qui le feront prisonnier, lui crèveront les yeux et le feront esclave. Pour se venger des *Pélichtim*, *Chimchon* se met entre deux poutres qui soutenaient la bâtisse où se trouvaient les *Pélichtim*, adresse une prière à D'IEU pour qui lui vienne en secours et en aide pour écraser les *Pélichtim*. C'est à ce moment là où il prononce ce verset « *zoh'réni na véh'azkéni na ah' apaam hazé haélokim* » (Les Juges 16-28 et *Rachi*) – « D'IEU tout puissant, souviens-toi de moi, j'ai jugé Israël pendant 20 ans et je n'ai jamais abusé de personne même pas de dire déplace moi cet objet d'un endroit à l'autre. Renforce moi cette fois-ci afin que je puisse venger les *Pélichtim* par le mérite de l'un de mes deux yeux, le salaire du second tu me le réserves pour le monde qui vient – *olam haba* ».

Voilà l'histoire exceptionnelle contenue dans ce verset chanté à tout va. Tout cela est rapporté par *Rachi* dans notre paracha au chapitre 49 verser 18. Dans ce verset on peut lire « *lichouatéh'a kiviti hachem* » - « D'IEU j'ai toujours espoir en Ton secours ». Quel est le sens de cette bénédiction et de l'épisode de *Chimchon* qui en découle ? *Ramban* écrit : « *Chimchon* est le seul juge d'Israël qui tombe entre les mains des *Pélichtim*. Il est le dernier juge d'Israël. Après lui vient *Chmouel* le prophète qui ne combattra pas les *Pélichtim*, et en son temps débute la période des rois. Lorsque le prophète (*Yaacov*) perçoit que l'espoir de *Chimchon* s'interrompt, il prononce ce verset *lichouatéh'a* etc., voulant ainsi dire : c'est en Ton secours D'IEU que je place mon

espoir et non en celle de *Chimchon* le juge, car Ton espoir est perpétuel ». Là est tout le problème : placer son espoir et sa confiance en l'homme tout aussi vertueux soit-il. L'origine du problème c'est que placer sa pleine confiance en D'IEU c'est extrêmement difficile. Mais l'histoire de *Chimchon* nous montre que cet homme malgré toute sa grandeur, sa piété et sa puissance physique - il devient le symbole de la force ! - est réduit à néant par ses ennemis et ne peut assurer une protection plus longtemps au peuple d'Israël. Si le secours de l'homme, en l'occurrence *Chimchon*, est limité dans le temps, il faut rappeler également qu'il est très limité même au niveau de sa qualité – « léger et inférieur » écrit le *NETSIV*. Le *NETSIV* explique encore : « *Chimchon* est descendant de *Dan*. Or *Dan*, du mot *din*, représente la loi. La loi entoure la Tora, comme nous pouvons le constater lors du don de la Tora. Effectivement le don de la Tora est inscrit entre deux passages traitant des *michpatim*. Ce pouvoir est inférieur au *koah' hatora* כה התורה, symbole de la tribu de *Yéhouda* ». Toute puissance provenant de la Tora mais n'étant pas en elle-même la Tora est limitée dans sa qualité et dans le temps. **Seule la force de la Tora ne connaît de limite...**

Le *Alchih'* rappelle encore que le secours de *Chimchon* est toutefois très inférieur car *Chimchon* meurt au moment même où il anéantit les *Pélichtim*. Il meurt avec eux. Son secours n'est pas absolu. L'idée est fort intéressante : mourir en héros c'est sauver les autres mais pas sa peau. Cette puissance st faible.

Le *Ktav Sofer* explique qu'après avoir béni *Dan* qu'il soit toujours puissant, *Yaacov* lui rappelle qu'il ne doit pas se fier à sa puissance. Ainsi s'exprime le roi *Chlomo* dans *Michlé* – Les Proverbes 21-31 « On équipe le cheval pour le jour du combat, mais c'est l'Eternel qui est maître de la victoire ». Peut-être, dirai-je, *Yaacov* béni *Dan* d'être puissant mais lui recommande de ne point oublier que toute puissance dépourvue de la puissance divine est nulle.

Chimchon a lui-même très bien compris ce principe, au moment même où il combat les *Pélichtim* il invoque l'intervention divine. C'est là un avant goût de ce chant *zoh'réni na*.

Rav Imanouel Mergui -
Roch Kolel

לכה דודי

La Collectivité - לניו

D'après Rav H. Fridlander zal
« Midoth » vol. II pages 302 à 304

« **Rav Papa** montait les escaliers, rata une marche et faillit tomber. Il se demanda s'il n'avait pas commis une faute grave. *H'ya bar Rav* lui dit peut-être qu'un pauvre s'est présenté à lui et ne l'a pas soutenu ; et *Rabi Yéochoua ben Korh'a* enseigne que toute personne qui ferme les yeux devant la *tsédaka* est comparable à l'idolâtre » (*Baba Batra* 10a).

Le Maharal explique : « Il est dit à propos de la *tsédaka* (*Dévarim* 15-9) "Tu pourrais regarder d'un mauvais œil ton frère indigent et ne rien lui donner", cela veut dire étant donné qu'il soit ton frère comment est-il possible que tu n'ais pas pitié de lui, l'homme n'a-t-il pas pitié de ses proches !? Celui qui détourne son regard du nécessiteux, il s'éloigne par là du peuple d'Israël, puisqu'ils forment un peuple unit. Et puisque Israël est UN ils ont UN seul D'IEU. Ainsi celui qui ferme les yeux face aux nécessiteux n'ayant pas pitié d'un Israël il se désunit d'Israël et n'appartient plus au D'IEU unique. Son manque de fraternité ne peut être considérée autrement que par de l'idolâtrie ! ».

Il y a plusieurs types d'association : tout d'abord il y a l' "association quantitative", par exemple un sac de billes ; tous les éléments se réunissent dans un même endroit mais n'ont aucun lien et aucun rapport l'un envers l'autre. Il y a également l'association d'éléments qui, par leur assemblage, forment un seul élément : un appareil. Tous les éléments réunis ils constituent un objet, cependant il n'y a pas de lien entre les éléments c'est leur addition qui forme un article. Il y a un troisième type d'association : l'Homme, chaque élément de son corps est interdépendant de sa santé globale, chaque partie de son corps est reliée au tout.

Le peuple d'Israël appartient à la troisième catégorie – chaque individu est lié aux autres et a une influence sur les autres. Une communauté ce n'est pas une association quantitative d'individus, et n'est pas l'assemblage d'individus. Plusieurs personnes servant D'IEU ne désignent pas obligatoirement l'union scellée entre eux. La notion de *tsibour* ציבור c'est l'association d'individus dont chacun participe à l'intégrité de l'autre. Ce type d'union désigne bien l'unicité divine, de même que tous les éléments de la création s'inscrivent dans une cohérence telle qui désigne bien l'unicité divine.

Par conséquent celui qui ferme les yeux devant le nécessiteux, il abîme l'idée de la collectivité d'Israël en s'en détachant. A travers cela il porte atteinte également à l'unicité divine qui passe à travers l'union d'individus se confondant l'un dans (NB : et à travers) l'autre. S'inscrire dans la collectivité c'est bénéficier des énergies communes réunies. Ainsi on comprend mieux l'enseignement de nos Sages affirmant que la prière récitée en communauté n'est pas sans retour (*Taanit* 8a).

On peut désormais donner un sens plus profond au verset de la Tora bien connu « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». De par cet amour les individus s'unissent de façon intense à tel point qu'ils ne forment plus qu'une seule entité. Sur ce principe repose toute la Tora et le service divin.

Le travail de l'INDIVIDU consiste à adhérer au *tsibour* de telle manière qu'il en devienne une partie intégrante (NB : Attention ! le Rav ne dit pas ici que l'individu n'existe pas, seule la communauté existe. Dans la Tora l'INDIVIDU développe son individualité ; la collectivité c'est l'union des individus dont chacun contribue à la réalisation de l'autre comme à sa propre réalisation ; C'est au sein de la collectivité qu'on affirme son individualité...)

Vous voulez
recevoir le
Lekha-Dodi
par e.mail
contactez-nous à
l'adresse

Votre enfant approche de la
Bar mitsva ou Bat mitsva la Yéchiva
le préparera pour ce grand jour
contactez notre talmoud tora
« Avot Oubanim » 06 16 07 23 74

Le Lekha Dodi de cette semaine est dédié
à la **réfoua chéléma** de
Madame Dina Gamra bat Méssaouda OURI

PARACHAT VAYEH' I

בסב

Le Roch Néchiva
Rav-Moché Mergui « טלית »
Le Roch Collet
Rav-Imanouel Mergui « טלית »
Les Colletman

*ont le plaisir de vous convier au
Grand Dîner de Gala
de la Yéchiva Torat Haïm « C.E.J. »*

*qui aura lieu בסב
le Dimanche 29 Janvier 2006
29 Tevet 5766 à 19 heures*

*dans les salons du Noga Hilton
Boulevard de la Croisette à Cannes*

*Invité d'honneur
David Shoushana
Grand Rabbin de Nice et Région*

*Projection d'un film
Animation musicale
Philippe Labouz, chanteur arabo-andalous
D.J. Cyril*

Shiméon, le Juste enseignait :
« **Le monde repose sur trois fondements,
l'étude de la Torah,
le service divin et la bienfaisance. »**

Pirké Avot 1 - 2

BULLETIN DE PARTICIPATION 5766

M. et/ou Mme :

Adresse :

C.P. Ville : Tél.

PARTICIPATION : 120 euros

Assisteront et seront :personne (s)

N'assisteront pas, ci-joint UN DON pour vos institutions €

Mode de paiement : Chèque(s) à l'ordre du « C.E.J. »

Espèces

VOTRE DON PEUT ÊTRE DEDIE

Nom : Fils ou fille de :

.....
 Bonheur Parnassa Tova Réfouah chéléma

A la mémoire de

Un Avrech Collet dédiera exclusivement son étude d'une journée
le

LE C.E.J ET LE CONSISTOIRE DE CANNES ET REGION

Présentent

**Rav Yéhia
BENCHETRIT**

**PARENTS ENFANTS
Redéfinir les Rôles**

**Lundi 16 Janvier 2006
à 20h30**

Au Centre culturel "Espace Moos-Kahn"
20 bd d'Alsace CANNES
Entrée Libre

Le LEKHA DODI

de cette semaine
vous est OFFERT

par

**les établissements
K'GEL
épicerie et traiteurs
Cacher**

18 Rue Dante Nice
Tél. 04-93-16-28-21